

Francis Jacques

**DE ON « DENOTING » DE B. RUSSELL A « ON
REFERRING » DE P.F. STRAWSON
L'AVENIR D'UN PARADIGME**

« Un paradigme d'analyse philosophique: la théorie russellienne des descriptions. »

F.P. Ramsey

Les descriptions définies font partie d'une classe d'expressions utilisées pour se référer à une personne individuelle, à un objet, à un événement ou à un lieu particuliers. Lorsque ces expressions (noms propres, pronoms démonstratifs singuliers, descriptions définies) se présentent comme *sujets* d'une phrase prédicative, elles ont un usage de référence singulière.

A vrai dire, une description définie comme le « locataire de l'Élysée » pose au moins deux problèmes, celui de la *référence ambiguë* (quand plus d'un individu répond à l'expression) et celui de l'*absence de référence* (quand aucun individu ne lui correspond). Strawson consacre son article bien connu de 1950, *On Referring* au second problème dont l'enjeu théorique est important. Sa solution rencontre en effet la fameuse théorie russellienne des descriptions dans la mesure où celle-ci, près de cinquante ans, a été tenue pour une explication correcte de l'usage général de ces expressions de référence singulière, dans la langue commune aussi bien.

Considérée de ce point de vue, la théorie russellienne — que nous ne rappelons pas pour elle-même (1) — présente, selon Strawson, quelques erreurs fondamentales. Soit par exemple la phrase S, « le roi de France est sage », contenant l'expression descriptive D, « le roi de France » : Russell a bien tort de dire que quiconque prononce en ce moment cette phrase fait

une assertion qui possède une valeur de vérité (ici, le faux), que cette assertion implique l'existence d'un roi de France. Ces deux affirmations sont peut-être adéquates pour la logique et les mathématiques ; elles ne sont pas en accord avec notre usage naturel de ce type de phrase ; elles sont du reste liées et fausses ensemble. Si l'on me dit, en effet : « le roi de France est sage », je penserai qu'il y a malentendu et j'expliquerai à mon interlocuteur que la question ne se pose pas parce qu'il n'y a pas de roi de France. Et cette réponse ne revient pas à déclarer que S est faux. La critique de Strawson, qui déplace l'analyse d'une certaine classe de propositions à l'étude de l'usage de certaines phrases, n'hésite pas à reformuler dans sa perspective la solution russellienne de manière à mettre en évidence un certain nombre d'assomptions contestables. Russell dans *On Denoting* avait soutenu contre Meinong que le sujet grammatical de S ne saurait être son sujet logique et donc que S n'est pas de forme prédicative. Si S a un sens, alors qu'il n'y a pas de roi de France, c'est que la proposition exprimée par S est une espèce complexe de proposition existentielle (avec clause d'unicité).

Il est clair que Russell assumait implicitement que si une phrase présente une forme prédicative, son sujet est un authentique nom propre, c'est-à-dire dénommant quelque chose qui existe. Une telle assomption — qui revient à soutenir que la signification d'un nom est identique à ce qu'il représente — est fallacieuse. Avant Strawson, Wittgenstein avait objecté à cette identification du nom avec son porteur (*Investigations*, 39-43). Sans doute, en assumant qu'un nom propre signifie ce qu'il représente, l'argument russellien est valide : si la description D n'a pas de référent, il s'ensuit que, si l'énoncé S est de forme prédicative, il ne peut être pourvu de sens (il contiendrait un constituant dépourvu de sens). Comme S n'est pas dépourvu de sens, c'est que S n'est pas vraiment de forme prédicative. Russell, dans cette hypothèse, n'a plus qu'à adopter une analyse existentielle. S est alors analysée comme suit : il y a un roi de France, il n'y a pas plus d'un roi de France, il n'y a rien qui ne soit roi de France et qui ne soit pas chauve. Cet énoncé complexe affirme notamment l'existence d'une entité correspondant à D. Mais, sauf à faire l'assomption précédente, contraire au génie de la langue ordinaire, tout ce que Russell aurait dû conclure dans son argument, c'est précisément que le porteur d'un nom ne doit pas être confondu avec la signification de ce nom. La critique de Strawson applique ici une leçon d'esprit frégéen.

Pour Strawson, en se référant à une entité un locuteur *présuppose* que l'entité existe, mais il *n'affirme pas* qu'elle existe. Le fameux thème des présuppositions (2) que les linguistes ont récemment élaboré pour leur propre compte, a son origine dans les efforts de Strawson pour parvenir à une explication alternative de la théorie russellienne des descriptions. Comment ce thème est-il introduit ? Strawson considère que Russell n'a pas compris le véritable caractère de la relation en cause. Soit S l'énoncé présupposant et S' l'énoncé présupposé. « S présuppose S' » signifie : « La vérité de S est condition nécessaire de la vérité ou de la fausseté de S' ». Dans l'interprétation russellienne puisque S' est faux, on doit conclure par *modus tollens* que S est faux. Ce qui n'est pas exact, on l'a dit, puisque la question de la vérité ou de la fausseté ne se

pose pas. La formulation strawsonienne « S présuppose S' » évite l'inférence fallacieuse. Mais cette erreur de Russell, estime Strawson, vient de ce qu'il a négligé une autre distinction.

Cette seconde distinction entre la phrase et l'énoncé est pertinente si l'on observe qu'il ne revient pas au même d'utiliser la phrase dans telle ou telle occasion particulière. Ainsi le locuteur qui prononce S à l'époque où la France est une monarchie et le locuteur qui la prononce à présent, alors que la France n'est plus une monarchie, ont prononcé exactement la même *phrase*. Or, le premier parvient à faire un *énoncé* vrai ou faux (selon que le monarque est sage ou non), alors que le second ne dit rien de vrai ni de faux parce que l'énoncé présupposé par ces mots est faux. Si Russell est acculé à la trichotomie (qui veut que S soit ou vrai ou faux ou dépourvu de sens), c'est qu'il confond les phrases qui ont un sens, sans être ni vraies ni fausses, avec les énoncés qu'elles permettent de faire dont certains sont vrais et d'autres faux. La signification d'une phrase est fonction de son usage dans telle ou telle circonstance. Cette confusion empêche Russell d'apercevoir une autre possibilité : qu'un locuteur prononce S sans que S ait valeur de vérité.

En plaçant le problème de la référence dans la perspective de l'usage du discours ordinaire, Strawson apporte une solution incontestablement plus fidèle au génie de la langue commune. Justement, à lire de près les réponses que W.V.O. Quine et Russell donnèrent à Strawson, il est clair que le terrain de la discussion n'est pas le même. Russell distingue soigneusement fonction indexicale et fonction référentielle des expressions descriptives. La première enveloppe le problème de l'« égocentricité » (*egocentric particulars*) qu'il traite sans le mêler à la solution du second. C'est que Russell se préoccupe avant tout des descriptions définies dans le discours scientifique, qui tend précisément à réduire au minimum l'élément d'égocentricité. Si bien que la divergence entre les deux auteurs exprime moins deux conceptions contradictoires sur un même sujet que deux théories compatibles sur des sujets différents. Bien que Quine et Linsky aient proposé un arbitrage assez équitable, la polémique reste ouverte.

Strawson maintient en effet que l'activité qui vise à élucider la logique du langage ordinaire a une incidence sur la théorie logique elle-même, ou du moins — devant l'opposition des logiciens —, qu'il importe de dégager les traits logiques des énoncés de la langue commune. On peut à ce sujet donner deux exemples.

1. Armé des distinctions précédentes Strawson prend parti sur la fameuse question que Leibniz souleva à propos de l'import existentiel. La problématique de l'usage va se trouver à nouveau féconde. On comprend mal la *sylogistique* pour la même raison que l'on comprend mal la relation du calcul des prédicats au langage ordinaire : on confond phrase et énoncé, implication et présupposition ; on soutient une fausse trichotomie entre vrai, faux et dépourvu de sens. Strawson interprète les formes catégoriques de telle sorte que, pour un terme d'extension nulle, la question de la vérité de l'énoncé catégorique qui le contient ne se pose pas. Quine concèdera que cette conception qui rend justice au langage ordinaire suit la bonne méthode pour défendre la sylogistique.

2. Dire qu'un énoncé est vrai, ce n'est pas faire un énoncé sur un autre énoncé mais accomplir un *acte* tel qu'accepter, admettre, confirmer, souligner le même énoncé, confesser, soutenir ou acquiescer à ce qui a été dit, selon les contextes. L'usage de « vrai » n'est pas de décrire mais d'exprimer un accord, un acquiescement, une concession... Cette analyse *performative de la vérité* fut conçue par Strawson comme un supplément à la théorie de la redondance assertive de F.P. Ramsey. Elle s'inscrit en faux à la fois contre la notion traditionnelle de la vérité comme relation ou propriété et contre la théorie sémantique d'A. Tarski selon laquelle la vérité est d'ordre métalinguistique. La méthode consiste à montrer que « vrai » ne décrit pas une propriété sémantique, parce que son usage dans le langage ordinaire n'est pas de décrire. Strawson donne alors une solution originale au paradoxe du menteur. Il est clair que cette théorie performative de la vérité appelle de la part des logiciens les mêmes réserves, et plus manifestement encore, que la théorie strawsonienne de la référence.

On observe rétrospectivement une dérive générale dans le *corpus* utilisé, respectivement par Russell-Frege, Strawson-Searle et, plus récemment encore, Donnellan-Kripke. Les premiers déterminent avant tout les *conditions de vérité* des énoncés correspondants qui appartiennent au langage des mathématiques :

- (i) le sinus de $\pi/2$ est égal à 1.
- (ii) la racine carrée de y .
- (iii) le nombre qui, multiplié par lui-même = z .

Les seconds s'interrogent sur l'*usage*, par un locuteur, des expressions référentielles qui apparaissent dans les énoncés du langage ordinaire.

- (iv) Napoléon est le meurtrier du duc d'Enghien.

Avec les derniers on s'éloigne, au moins provisoirement, du problème de l'évaluation, vers une interrogation plus radicale. Il s'agit encore de savoir si un nom propre ou une description ont un référent, et lequel, comment d'autre part ce dernier est joint à l'appareil référentiel de la langue. Seulement l'attention désormais se concentre sur la fixation même du référent dans une situation qui est implicitement celle de la *communication* (3).

- (v) Je te déclare que le candidat pressenti est c .

On parle toujours de quelque chose à quelqu'un. Bien mieux, il est assez naturel de supposer qu'il n'est pas de parole pourvue de sens sans réponse possible, même si elle ne rencontre que le silence. Cette banalité nous paraît pouvoir être renouvelée pour peu qu'on tire ses implications sur le mécanisme déjà bien exploré de la référence singulière.

Demandons nous si l'on peut prolonger ces analyses en prenant en charge *explicitement* le contexte élargi et supplémenté d'une communication effective, *i.e.* une situation de dialogue? Quel type d'exemples faut-il alors produire pour mettre en œuvre l'analyse philosophique? Quels nouveaux concepts doivent la diriger? Ce sont les questions qui ont orienté notre propos personnel (4). Nous ne prétendons pas aboutir à une théorie explicite,

c'est-à-dire à la formulation de conditions nécessaires et suffisantes, mais à une image plus correcte de la manière dont la fixation du référent est elle-même suspendue *entre* des interlocuteurs, différée, et finalement *décidée* par eux.

Pour caractériser le *corpus* réel sur lequel on travaille, les polémiques triangulaires entre B. Russell, P.F. Strawson et W.V.O. Quine ont largement contribué à éclaircir le débat. A rebours des exemples célèbres, de nature finalement pédagogique (5), invoqués par *On Denoting*, la réponse vive de Russell à Strawson eut pour effet de dissocier nettement les énoncés mathématiques auxquels la théorie des descriptions est destinée des énoncés susceptibles d'accréditer les distinctions de *On Referring* (6) : sans doute le logicien peut-il souhaiter faire abstraction des circonstances d'énonciation et traiter séparément les deux problèmes — de la référence et de l'égoцентриté — quand il construit une notation symbolique au service de la science (7). Mais le linguiste ou le philosophe de la langue ordinaire sont en droit de répliquer qu'ils n'ont pas confondu ces deux problèmes pour la bonne raison qu'ils sont bel et bien confondus dans un certain type d'énoncé. Ils sont et demeurent inextricablement associés dans les contextes normaux d'emploi de la langue naturelle : la perception, le récit, le dialogue.

Il est indéniable que Strawson avait distendu le lien entre la question du sens et la question de la vérité, en rapportant la première à l'expression linguistique de la proposition et la seconde à l'usage circonstanciel qui en est fait par le locuteur. Ce lien, Strawson lui-même ne le supprimait nullement :

« Le fait que la proposition est signifiante *est* le fait que la proposition pourrait être employée dans certaines circonstances pour énoncer une vérité (...), et connaître (sa) signification, c'est savoir de quelle sorte de circonstances il s'agit là (8).

Pour lui comme pour Russell et Quine, avoir un sens pour un énoncé c'est du moins *pouvoir* posséder une valeur de vérité. Si l'on ne pouvait assigner les circonstances où tel usage de la proposition « le roi de France est sage » serait évaluable (sous l'Ancien Régime) ou au contraire tel autre usage où la proposition serait inévaluable (en 1976), l'énoncé en définitive n'aurait *pas* de sens. Tout au plus Strawson rapportait-il le problème d'évaluation à l'usage circonstanciel de la proposition.

Mais le changement intervenu par cette brèche n'est pas négligeable. Car avec le *corpus* des énoncés pris en compte, la destination de l'analyse philosophique se déplace : il ne s'agit plus de la valeur référentielle de certaines expressions du langage en elles-mêmes (Russell) ou même en des circonstances données de lieu et de temps, mais du rapport entre l'*acte* de se référer propre au locuteur, et ses référents ordinaires ; non plus la question de savoir comment une expression, apparemment désignative, *doit* être analysée pour qu'elle concerne un objet unique, question toujours un peu surprenante, mais la question beaucoup plus naturelle de savoir à qui ou à quoi, de fait, le locuteur veut se référer par l'usage de telles expressions. Au lieu que la question « à quoi telle personne se réfère-t-elle au moyen de la locution le tel et tel ? » ait en droit le même sens que la question « à quoi la locution se réfère-t-elle ? » — c'est désormais

l'inverse : le sens dans lequel la *locution* peut être dite se référer est désormais dérivé du sens dans lequel le *locuteur* est dit se référer. Comme dit Searle, les relations entre les mots et les choses ne sont plus déployées dans le vide, on les conçoit comme sous-tendues par certaines actions accomplies par un locuteur.

Une fois posée, cette nouvelle problématique devait nécessairement déborder ses limites initiales. On ne se demande plus quel est l'objet que *tel* locuteur entend décrire et individualiser par son énonciation. On s'avise que si on se refuse à parler de la fonction référentielle d'une expression qui ne serait pas actuellement utilisée, la considération de cet usage actuel n'est pas encore suffisante. Dans la mesure où une énonciation présente fait implicitement partie intégrante d'un procès de communication, il n'est pas impossible qu'étudier la fixation du référent dans une énonciation, ce soit de quelque manière étudier la constitution d'une référence commune, pour ainsi dire *entre* des interlocuteurs. Ce nouveau déplacement de la problématique peut lui-même intervenir en deux temps.

1. Pour K. Donnellan, la valeur référentielle d'une expression ne peut être établie dans les limites de l'énoncé. Elle dépend de son occurrence dans un discours d'un certain type. Ainsi l'expression « le présent roi de France », utilisée en 1966 dans « le présent roi de France n'existe pas » ; ne saurait être tenue pour référentielle si elle est utilisée pour corriger l'erreur de quelqu'un qui se figure que le général de Gaulle est le roi de France. On s'achemine vers l'idée que le contexte doit contenir quelque phrase *antérieure* du locuteur ou bien de son interlocuteur, dont le contenu présupposé ait fonction d'identification par rapport à l'objet auquel on se réfère. Ce ne serait pas telle phrase contenant « le tel ou tel » qui implique ou présuppose l'existence de l'objet, mais quelque autre phrase dont l'occurrence antérieure est la condition *sine qua non* pour un usage référentiel (et non pas simplement attributif) de l'expression « le tel ou tel ».

2. Mais si l'on songe à déborder les limites de l'énoncé, on ne sort pas de la situation de *récit*. Comme si le récit lui-même n'était pas déjà une réponse à la question « qu'est-il arrivé ? » On n'envisage pas encore le cas plus prégnant d'une situation de *dialogue* où la détermination du référent s'effectuerait dialectiquement entre les protagonistes du discours. A vrai dire, Saul Kripke stipule déjà que l'acte de référence ne dépend pas seulement de ce que le locuteur pense lui-même, ou de ce qu'il veut communiquer, mais d'autres personnes de la communauté. Le locuteur doit utiliser, dit-il, l'expression référentielle avec la même intention que celui dont il l'a apprise. Dans cette « esquisse » d'une théorie causale », le procès de transmission historique remonte jusqu'à un baptême initial. La chaîne causale régresse jusqu'à un acte de nomination primitif. Outre ses difficultés intrinsèques — toute erreur sur la référence est répercutée à chaque étape de la transmission ; a-t-on affaire à la même intention de sens du locuteur ? Comment expliquer le changement de référence ? —, c'est une théorie purement ontologique de la référence et non une analyse épistémologique sur la manière dont le partage d'information entre les interlocuteurs permet de fixer la référence de nos termes singuliers.

Quand j'ai proposé en 1976 l'étude d'un certain type de dialogue en quête d'informa-

tion, mon propos était double : en premier lieu saisir la fonction de référence à partir des contraintes de la communication, en particulier d'un *partage* effectif de l'information. Plus radicalement : implanter, à cette occasion, le dialogisme au cœur de la référence. En second lieu et solidairement, explorer la logique du dialogue sur le cas exemplaire d'un type de dialogue que j'ai défini comme référentiel. Soit, en effet, deux interlocuteurs aux prises avec une situation dialogique. Est-il nécessaire de recourir à une logique originale pour rendre compte de leur conduite langagière, logique « dialectique », distincte de la rationalité définie par les ressources existantes dans les sciences formelles ? Ou bien ces ressources dûment étendues et conciliées dans une théorie intégrative sont-elles suffisantes ? Tel est schématiquement l'alternative qui orientait ma recherche.

Il s'agit alors de se représenter la situation dynamique de deux locuteurs qui, à partir d'un certain corps d'information partagée, en apprennent de plus en plus sur les individus décrits ou mentionnés par leur partenaire. *Une information inédite se constitue, qui n'est pas partagée mais qui est l'effet du partage*, le terme et l'issue de la communication. C'est par leur pratique interdiscursive que s'acquiert une information commune. Les propos des interlocuteurs sont appelés par l'état de la discussion, ils s'insèrent dans une opération commune dont aucun n'est le créateur. Entre eux le message est suspendu, à la lettre des-emparé, sans qu'aucun ne puisse en être tenu, ni pour l'émetteur, ni pour le récepteur.

On a manifestement besoin d'une logique pour formaliser les notions convenables. Essentiellement une logique des questions et des attitudes propositionnelles adaptée aux termes singuliers libres (*free logic*) qui interviennent dans ce genre de contexte. En toute rigueur elle devrait avoir la puissance d'une logique illocutoire (9), munie bien sûr d'opérateurs temporels et épistémiques ainsi que du prédicat d'égalité. Ce n'est pas tout. On est conduit à définir une notion pragmatique de l'information. A tout moment de la communication, l'information pragmatiquement pertinente est assertée sur un arrière-plan de présuppositions communes aux locuteurs (10). Ce qui revient à dire que l'information communicable se trouve modifiée par le fait qu'elle s'adresse à tel auditeur. Modifiée non pas simplement dans sa quantité et sa qualité, comme nous l'avons vu, mais dans sa *teneur* même. Le message voit son contenu sémantique relatif au contexte.

Le problème posé par le dialogue référentiel est un cas particulier du problème général qui consiste à accorder une *théorie de la vérité* à une *théorie de l'usage*. En fait l'usage du langage peut s'entendre selon des stratégies discursives bien différentes. Les auteurs se sont distribués à cet égard : Quine, Hempel, Sellars, ont étudié l'usage du langage dans la pensée théorique ; Austin et Searle avant tout dans la pratique sociale. Grice et Strawson dans la communication informative. Nous avons proposé une paramétrisation plus fine, nécessaire pour dégager les critères à associer à une notion aussi importante que celle de présupposition (11). Quand on disposera d'une bonne typologie des stratégies discursives on pourra songer à unifier la théorie pragmatique de l'usage, un peu comme Tarski a donné forme à nos espoirs pour une théorie de la vérité. Pas avant.

Dans le cas particulier du dialogue référentiel, nous avons mis en place les concepts indispensables à une solution (12). Regroupons les dichotomies essentielles.

1. Nous avons distingué entre modalités d'énoncé, qui déterminent à chaque étape du dialogue comment ce qui est dit est situé par rapport à la vérité et à la certitude, et par ailleurs modalités d'énonciation, ou actes de langage, qui contribuent à donner à ce qui est dit une valeur communicable. Distinction fonctionnelle puisque l'élaboration des premières ne s'opère que par l'échange des secondes : déclarations, objections, questions et réponses.

2. La progression du dialogue comporte par conséquent deux aspects indissociables : un aspect par lequel les attitudes propositionnelles sont confrontées, et par ailleurs un aspect par lequel les actes de langage s'échangent et réalisent cette confrontation.

3. Et ce sont bien les *mêmes* actes de langage qui alternent dans le dialogue au titre de leur valeur illocutoire, qui par leurs effets perlocutoires tendent à affronter et modifier les attitudes propositionnelles.

4. Les traits du contexte contribuant à déterminer le contenu du message sont, pour un certain nombre, les *mêmes* qui servent à décrire les effets perlocutoires. Intervenant à un double titre, ils devraient relever d'une unique théorie. Ce point est capital.

5) Or précisément il appartient aux énoncés des attitudes propositionnelles d'avoir des conditions de vérité, cependant qu'il appartient aux actes de langage qui les déclarent d'avoir des conditions de succès.

6) Encore faut-il que ces actes de langage soient ordonnés dans le procès dialogique. C'est pourquoi parmi les règles pragmatiques qui régissent la séquence des énonciations, nous en avons rapporté certaines au titre de règles structurales, et certaines autres au titre de règles stratégiques.

Pour compléter ce réseau conceptuel il resterait à montrer que cette dernière distinction est strictement parallèle aux précédentes. Car si les règles structurales ordonnent les énonciations comme actes de langage dans l'interaction verbale, les règles stratégiques tiennent compte de la finalité de celles-ci et ordonnent les mouvements mêmes de l'argumentation dialogique. Celles-ci permettent de relier sémantiquement les énoncés exprimés à diverses étapes de cette stratégie discursive bien particulière qu'est le dialogue. Actuellement, la logique illocutoire, dans l'esprit de ses auteurs concerne les actes de langage isolés. Elle est encore hors d'état de gérer une stratégie globale.

Il s'agit de faire droit à un trait essentiel, trop souvent négligé : le fait que les divers moments de l'entretien jalonnent un effort continu pour construire une attitude propositionnelle partagée, éventuellement *commune* à deux interlocuteurs. Ce peut être par exemple la croyance. Si un locuteur *a* dit à un auditeur *b* : « le candidat du président a la propriété F », il déclare à son partenaire ce qui est sa croyance propre sur l'objet de l'entretien. Mais au fur et à mesure que se déroule le procès d'inter-référence, les interlocuteurs peuvent s'apercevoir qu'il y a ou qu'il n'y a pas de candidat du président. Que celui-ci est ou n'est pas une des personnes *m* ou *n* (auxquelles pensent respectivement *a* et *b*). Que *m* et *n* sont ou non la même personne.

Enfin, les partenaires parviennent ou non à s'accorder sur l'identité du candidat, à savoir une personne *c*; en bref ils réussissent ou non à co-référenter.

Je voudrais terminer par une remarque concernant la structure cognitive. Les interlocuteurs d'un dialogue référentiel font la preuve d'une compétence communicative (13), dont les conditions constitutives sont enracinées dans leur structure cognitive. Disons que le sujet du discours est *dépositaire* de cette compétence et qu'il lui est loisible de l'exercer. C'est elle qui lui permet de viser un consensus possible et bien fondé sur le référent. Maintenant faut-il considérer que cette visée correspond à une intentionnalité *sui generis*? Encore faudrait-il la caractériser. A tout prendre, il serait plus exact, si l'on tient à parler d'intentionnalité, de le faire en termes d'intentionnalité conjointe. Je dis bien: conjointe. Voici schématiquement pourquoi.

Notons d'abord que l'intentionnalité qui nous intéresse ici, la seule qui puisse être récupérée par la pragmatique, doit être saisie dans son aspect *actionnel*. Au lieu d'imputer le caractère actionnel à un certain type de discours exprimant des actes mentaux, en le dérivant de l'intentionnalité comme caractéristique du mental ainsi que le font certains auteurs (14), on est conduit à expliquer l'intentionnalité à partir du caractère actionnel du discours lui-même. C'est un premier parti pris théorique propre à éviter les pièges du mentalisme et à conserver une prise sur la fonction référentielle. Ma suggestion consiste à remarquer que le caractère sui-référentiel du discours fait accéder l'intention du locuteur en même temps que la force illocutoire dans le champ de la communicabilité. Une telle intentionnalité est ouverte, intersubjective. Il y a plus. Si la pragmatique est une analytique des fragments langagiers vus comme des interactions discursives, elle atteint nécessairement l'intentionnalité sous son aspect *interactionnel*. C'est là mon second parti pris théorique.

Dès lors, deux propositions sont inexactes:

1. Dire que c'est le locuteur L_1 qui a réalisé un acte intentionnel de langage, puisque c'est avec l'aide de L_2 et en relation expresse avec lui qu'il l'a réalisé. L_1 et L_2 sont engagés *inseparabiliter*. Sauf à commettre le sophisme *trahere ad proprium*, l'intentionnalité d'un acte illocutoire dans une discussion n'est pas imputable au seul *ego*, car elle est liée structurellement à la réalité interactive de l'énonciation (15).

2. Dire que L_1 et L_2 ont une intentionnalité commune ou *collective*. Car L_1 et L_2 n'ont pas effectué la *même* activité. On peut dire que chacun apporte sa part à l'initiative sémantique. Mais ce qu'a donné L_1 avec l'aide de L_2 diffère de ce qu'a donné L_2 avec l'aide de L_1 . C'est bien à *eux deux* qu'ils énoncent éventuellement le protocole d'accord qui clôt la recherche du consensus. Mais l'activité intentionnelle a consisté pour chacun à *participer* à son élaboration conjointe. Par analogie, je préfère dire que l'intentionnalité en question est *conjointe*.

Le paradoxe n'est pas que L_1 et L_2 sont engagés dans une entreprise commune tout en ayant des tâches différentes, mais que ces tâches ne peuvent être définies ni par une intentionnalité individuelle, ni par une intentionnalité commune. La notion d'intentionnalité conjointe est plus difficile à concevoir (16).

NOTES

1. B. Russell, « On Denoting », *Mind* 1905.
2. F. Jacques. « Implication, présupposition et stratégies discursives », *Travaux de linguistique et de littérature* XXIV, 1, Strasbourg 1986.
3. Ainsî S. Kripke « Naming and Necessity », in *Semantics of Natural Language*, D. Davidson and G. Harman ed., Dordrecht, Holland ; D. Reidel, 1972, pp. 253, 355 ; et K. Donnellan, « Proper Names and Identifying Descriptions », Ibid. pp. 356-379.
4. F. Jacques *Dialogiques*, Recherches logiques sur le langage, Paris, PUF, 1979, et déjà « Les conditions dialogiques de la référence », *Les Études philosophiques*, n° 3, 1977.
5. *On Denoting* traite « Scott » comme un nom propre et l'oppose à « l'auteur de Waverley ». Dès 1911 Russell affirme que la plupart des mots que la grammaire tient pour des noms propres sont en réalité des descriptions (*Mysticism and Logic* 1916). L'article de 1905 se borne à donner une explication préliminaire du contraste entre nommer et décrire. L'essentiel de la théorie des descriptions se trouve dans deux théorèmes des *Principia Mathematica* de Russell, dira-t-il lui-même, indiquant par là même où se trouve la pertinence de son analyse.
6. Russell défie quiconque d'appliquer la conception strawsonienne à toute une catégorie d'énoncés du type « la racine carrée de - 4 ». Cf. « Mr Strawson on Referring », *Mind* n° 66, 1957, p. 385.
7. C'est aussi le sens de la réponse de Quine à Strawson : « Mr Strawson on Logical Theory » *Mind* 1953. Cf. *Words and Objections*, Essays on the Work of W.V.O. Quine, Dordrecht, Holland, 1969, 320 sq.
8. P.F. Strawson, *On Referring*, *Mind* 1950.
9. Searle et D. Vanderveken, *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge University Press, 1986. Et aussi D. Vanderveken, *Formal Semantics of Success and Satisfaction*, à paraître à Cambridge U.P.
10. Sur la notion de « présupposition pragmatique », cf. note 1.
11. Dans *Dialogiques*, *Op. cit.*, 2^e, 3^e et 4^e recherches.
12. F. Jacques, « Trois Stratégies interactionnelles : conversation, dialogue, négociation ». *Échanges sur la conversation*, C. Kerbrat-Orrechioni ed., Éd. du CNRS, 1987.
13. Sur cette notion, cf. F. Jacques, *L'Espace logique de l'interlocution*, Paris, PUF, 1985, pp. 373, 564. Voir aussi notre contribution, « Consensus et conflit », in *La Communauté de paroles*, H. Parret ed., Mardaga, à paraître.
14. W. Sellars, « Language as Thought and as Communication », *Philosophy and Phenomenological Research*, 1963, n° 29, pp. 506-527.
15. *L'Espace logique de l'interlocution*, *Op. cit.* pp. 212 sq.
16. A rapprocher de la « Joint Intention » de S. Bråten, terminologiquement proche mais conceptuellement distincte. Elle a été élaborée indépendamment.